

Autorisation parentale

Représentant légal de l'enfant En qualité de :

- Autorise M..... à venir chercher mon enfant ☐ oui ☐ non

Cette autorisation est valable du 15 septembre 2025 au 27 juin 2026.

L'adhérent mineur est placé sous l'entière responsabilité de ses parents ou représentants légaux signataires de la fiche d'inscription pendant les trajets. La signature de toute fiche d'inscription dégage d'office la Présidente et tous les membres de l'association ainsi que les professeurs de toute responsabilité concernant ce trajet.

J'autorise la Présidente de l'association ou la personne majeure responsable du cours à prendre toutes décisions qu'elle jugera nécessaire en cas d'accident durant les cours. Celle-ci contactera les parents au numéro indiqué dans la fiche d'inscription de l'adhérent, et ce, le plus rapidement possible.

Signature